



Communiqué

Macron et les Collectivités territoriales, et la fonction publique territoriale : « De profundis ! ».

En guise de « politique autrement », Macron restera probablement dans les annales présidentielles comme celui qui aura le plus utilisé cette vieille tactique gouvernementale : l'été est le moment où faire passer les pires mesures de régression sociale. Au passage Solidaires constate que toutes les organisations syndicales n'avaient pas été invitées à cette conférence nationale des territoires !

De 10 milliards de baisse des budgets annoncés pour les collectivités territoriales, Macron et Darmanin passent en un tour de parole à 13 milliards !

Une telle saignée, aggravée par la perspective de la fin de la taxe d'habitation, aura des conséquences multiples, toutes au détriment des usagers des services publics locaux et des agents publics.

Nous pouvons d'ores et déjà facilement imaginer que les élu-es locaux, soumis-es à ces décisions, envisageront soit la baisse des effectifs de la fonction publique territoriale (objectif -70000 emplois), soit la hausse des tarifs (cantines scolaires, crèches, équipements sportifs ...) et la poursuite de la disparition des services publics en zone rurale.

En dénonçant la taxe d'habitation comme un impôt injuste (ce qui est vrai), le Président met en place un rideau de fumée .

La compensation de sa suppression programmée, prévue par l'état, cache en réalité en tour de passe-passe habile : ce sont les mêmes contribuables qui paieront cette compensation au travers des impôts d'état.

Cette réforme présentée comme donnant davantage de libertés aux collectivités locales, en réalité les étrangle financièrement.

Au détour d'une phrase, le président annonce le démantèlement du statut de la fonction publique en voulant différencier les hausses de la valeur du point d'indice par versant !

Celles et ceux qui n'avaient pas compris que la casse du code du travail était les prémices de la casse du statut de la fonction publique sont désormais éclairé-es.

Ces annonces nous confortent dans notre volonté de participer à un vaste mouvement social, du privé comme du public, pour la défense des droits des travailleuses et des travailleurs, pour le code du travail et le statut des fonctionnaires, pour l'extension des services publics.

Le coup d'envoi sera donné le 30 août devant l'université du MEDEF à Jouy en Josas et, dans l'unité la plus large, le 12 septembre, partout en France.

Paris le 18 juillet 2017